

# PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT 2016

*Critères d'admissibilité adoptés le 12 janvier 2016  
par le Comité de développement économique d'Inverness (CDÉI)*

Le programme d'établissement du CDÉI offre des subventions pour des travaux de rénovation ou de nouvelles constructions évalués à plus de 25,000 \$ pour un(e) :

- a. Immeuble à logements ;
- b. Jumelée ;
- c. Maison intergénérationnelle ;
- d. Maison unifamiliale ;

Si votre projet domiciliaire respecte les critères d'admissibilité, le CDÉI vous remettra la première tranche de la subvention dans un délai de 60 jours suivant le dépôt de votre demande.

Nouvelles constructions : *construction d'une maison neuve (incluant une nouvelle résidence qui remplace un bâtiment déjà existant).*

## **Les critères d'admissibilité au programme sont les suivants :**

- A. Posséder un permis de construction « rénovation ou résidence neuve » émis par la Municipalité d'Inverness.
- B. Compléter le formulaire du programme, disponible aux bureaux du CDÉI ou de la municipalité, et le retourner à l'adresse suivante : Comité de développement économique d'Inverness – CDÉI, C.P. 75, Inverness (Québec), G0S 1K0 ;  
  
Le formulaire peut aussi être téléchargé sur le site Web de la Municipalité d'Inverness au : [www.municipaliteinverness.ca](http://www.municipaliteinverness.ca)
- C. Avoir effectué des travaux de rénovation ou de construction d'un bâtiment pour une valeur d'au moins 25,000 \$ ;
- D. Les travaux de rénovation ou de construction incluent l'achat des matériaux, les frais de main d'œuvre et des frais professionnels. Les frais liés à la construction d'un puits artésien, d'une fosse septique et d'un champ d'épuration sont également admissibles.
- E. Les travaux de rénovation ou de construction n'incluent pas l'achat de biens de luxes, de meubles, d'appareils électroménagers, frais de décorateur, d'une piscine, l'aménagement du terrain, l'outillage servant aux travaux et les dépendances (garage, remise, etc) ;
- F. Dans le cas d'une nouvelle construction, avoir terminé les travaux de recouvrement extérieur. Le bâtiment doit avoir une apparence acceptable ;
- G. Dans le cas de travaux de rénovation, avoir terminé les dits travaux décrits au formulaire PEI2016 ;
- H. Répondre aux critères ci-haut mentionnés dans la période se situant entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2016 ;

- I. Les montants suivants seront versés au propriétaire pour des travaux de rénovation ou d'une nouvelle construction d'une résidence principale ; en deux versements répartis sur 2 ans :
- .1 Coût de construction avant taxes compris entre \$25,000 et \$49,999 : \$1,000
  - .2 Coût de construction avant taxes compris entre \$50,000 et \$74,999 : \$2,000
  - .3 Coût de construction avant taxes compris entre \$75,000 et \$99,999 : \$3,000
  - .4 Coût de construction avant taxes compris entre \$100,000 et \$124,999 : \$4,000
  - .5 Coût de construction avant taxes compris entre \$125,000 et \$149,999 : \$5,000
  - .6 Coût de construction avant taxes compris entre \$150,000 et \$199,999 : \$6,000
  - .7 Coût de construction avant taxes compris entre \$200,000 et plus : \$8,000
  - .8 Un montant de 8 000.00 \$ sera accordé pour une nouvelle résidence construite sur un des terrains de la Rue des Fondateurs achetés directement de la Municipalité d'Inverness. La construction neuve doit être faite sur un desdits terrains dans un délai d'un (1) an à partir de la date d'achat.

Le demandeur doit fournir une photocopie des factures pour être admissible au programme d'établissement. Le demandeur a un maximum d'une (1) année après l'obtention du permis de la Municipalité d'Inverness pour déposer au CDÉI le formulaire PEI2016 avec tous les documents mentionnés.

Dans le cas d'un financement avec Desjardins, vérifiez auprès d'un conseiller financier de la Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière si d'autres rabais pourraient également s'appliquer sur un prêt hypothécaire.

# FORMULAIRE – PEI2016

## Programme d'établissement domiciliaire du CDÉI

### INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE DEMANDEUR

Prénom

Nom

---

Adresse de correspondance

---

Téléphone (résidence)	Téléphone (bureau)	Courrier électronique
--------------------------	--------------------	-----------------------

---

Comment avez-vous appris l'existence de ce programme ?

---

### CONSTRUCTION

Adresse de l'immeuble pour lequel une demande est déposée

---

Type de construction

IMMEUBLE À LOGEMENT     JUMELÉE     UNIFAMILIALE     BIGÉNÉRATIONELLE

---

Numéro du permis de construction	Date de l'émission du permis
----------------------------------	------------------------------

---

Date d'occupation ( <i>fin des travaux</i> )	Première estimation
----------------------------------------------	---------------------

## RÉNOVATION

Adresse de l'immeuble pour lequel une demande est déposée

---

Détailler les rénovations prévues :

Numéro du permis de construction	Date de l'émission du permis
Fin des travaux (date prévue)	Première estimation

---

**Signature du demandeur**

---

**Date**

### ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_ **Refusée**  
\_\_\_\_\_ **Acceptée**

**Date :** \_\_\_\_\_

**DATE DU PAIEMENT** \_\_\_\_\_

**CHÈQUE NUMÉRO** \_\_\_\_\_

**AUTORISÉ PAR** \_\_\_\_\_

**SIGNATURE** \_\_\_\_\_